



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## exécution du budget

Question écrite n° 114631

### Texte de la question

Mme Sophie Primas attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les délais de règlement des travaux de réfection de monuments historiques, effectués sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de la culture, par des entreprises du secteur privé. En effet, il semblerait que le logiciel de gestion « CHORUS » soit à l'origine de certains retards de paiements, qui placent les petites et moyennes entreprises concernées, dans une situation délicate et ne permettent pas de respecter les termes de la loi LME. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte mettre en oeuvre afin de réguler le flux des factures et mémoires en attente, et rassurer ainsi les entreprises du secteur de la restauration de monuments historiques.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Primas](#)

**Circonscription :** Yvelines (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114631

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 2011, page 7766

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)